

## Burundi : La crise risque de renverser les gains durement acquis pour les enfants

@rib News, 23/06/2016 â€“ Source Xinhua Burundi/Droits de l'enfant : L'Unicef note des progrès de taille et des défis à relever L'Unicef a fait le constat jeudi à Bujumbura lors de la clôture de la Journée de l'Enfant Africain que le Burundi a fait des progrès sensibles en matière des Droits de l'enfant dans les dix dernières années malgré des défis qui restent encore à relever.

"Le Burundi a fait des progrès de taille en matière des droits de l'enfant dans les dix dernières années", a souligné Mayam Mourange, représentant de l'Unicef au Burundi. Il a illustré ses propos par le fait que la grande majorité des enfants sont complètement vaccinés, d'une part, et par le taux de scolarisation primaire qui avoisine les 95%, d'autre part. Par ailleurs, a-t-il ajouté, des comités de protection de l'enfant sont établis dans 11 des 18 provinces du pays alors que dans les 7 autres, ils sont en cours d'établissement. Il a aussi évoqué l'adoption d'un document de politique nationale de protection de l'enfance et la mise en place officielle des structures de protection de l'enfant à la base. "Cela nous donne beaucoup d'espoir", a-t-il souligné avant d'apprécier l'ouverture de deux centres de rééducation pour les enfants en conflit avec la loi, un à Rumonge (sud) et un autre à Ruyigi (est). Malheureusement, constate-t-il, "depuis la fin du mois d'avril 2015, le Burundi est secoué par une crise qui risque de renverser ces gains durement acquis pour nos enfants". "De nombreux cas de violations des droits d'enfants ont été constatés depuis le début de cette crise", a souligné M. Mourange avant d'ajouter qu'il s'agit d'une généralisation d'enfants avec un énorme potentiel de contribuer positivement au développement du pays. Il regrette que la réalisation de ce plein potentiel soit compromise chez ces enfants soit pour avoir été témoins des violences de la crise, soit pour avoir vécu eux-mêmes la violence et d'autres expériences traumatisantes. Cela lui a poussé à appeler toute personne et l'Etat du Burundi à offrir la sécurité aux enfants partout et en toutes circonstances. "Aucun enfant ne devrait être exposé à la violence. Nous tous, l'Etat burundais en premier, avons l'obligation de lui offrir la sécurité que ce soit à l'école, en famille ou dans sa communauté". Il a relevé trois grands défis qui constituent encore un long chemin pour créer un environnement protecteur pour les enfants à savoir assurer le traitement diligent des dossiers des mineurs afin de réduire la durée de la détention préventive et s'assurer de l'application systématique des minimas de standards pour les enfants qui vivent dans les centres résidentiels. Le dernier défi est de mettre en place un mécanisme de régulation des déplacements des enfants à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour éviter que certains réseaux profitent de la situation pour enlever et exploiter les enfants. Cette Journée de l'Enfant Africain a été célébrée au Burundi en date du 23 juin alors qu'elle est normalement célébrée le 16 juin de chaque année depuis 1990. La commémoration de la JEA en cette date du 16 juin a été d'actualité par l'Union Africaine aux termes de la Résolution CM/RES 1290 pour offrir l'occasion de garder en souvenir le massacre des enfants de Soweto en 1976 qui avaient manifesté simplement pour revendiquer leur droit à une éducation non basée sur les principes racistes en Afrique du Sud sous le régime d'Apartheid.